

Description du produit:	Le sponsoring du Top Horaire est toujours diffusé avant les journaux ou flashes info aux heures précises, à zéro minutes. Le sponsoring du Top Horaire, au nombre d'emplacements limité, se compose d'une citation
Unité de base:	1 mois / 4 semaines / 12 diffusions
Durée du spot:	La durée nette du jingle est limitée à 5 secondes
Horaire de diffusion:	Aléatoire entre 6h et 20h, décalé de tranche horaire chaque semaine (planification sans garantie, seul le nombre de citations est garanti). Le jingle est diffusé en extro du bloc publicitaire de 58". Le client peut acheter 2 positions simultanément (1x matin, 1x après-midi)
Fréquence de diffusion:	Quotidienne du lundi au vendredi
Voix:	Homme ou femme
Habillage:	L'habillage est identifié au produit et identique pour chaque annonceur
Tapis musical:	Non
Type de message:	Image (OFCOM), absence d'offre commerciale (qui, où, quoi, secteurs d'activités, spécialités) Pas d'exclusivité de secteur d'activité
Utilisation d'un spot existant:	Non
Tarifcation:	La vente peut se faire dès un mois minimum et pour 12 mois consécutifs Les prix sont dégressifs pour la vente en mois consécutifs Pas de rabais volume ni de rabais pool
Limitations:	Les clients de nos zones de diffusions sont prioritaires

La production des spots est réalisée par les techniciens de nos studios à Marin et Rossemaison

Production du spot: CHF 390.-

Les informations contenues dans ce document ont une valeur indicative et peuvent être modifiées en tout temps



BNJ Publicité SA
L'Orgerie 9
CH-2710 Tavannes

T: +41 32 482 60 30
F: +41 32 482 60 27

pubrjb@bnj.ch
pub@grrif.ch



BNJ Publicité SA
Champs-Montants 16a
CH-2074 Marin

T: +41 32 756 01 30
F: +41 32 756 01 27

pubbrtn@bnj.ch
pub@grrif.ch



BNJ Publicité SA
Rue du 23-Juin 20
CH-2800 Delémont

T: +41 32 421 70 30
F: +41 32 421 70 27

pubrfj@bnj.ch
pub@grrif.ch